



Le mécanisme de surveillance indépendante du marché dans le cadre du FLEGT progresse

Le 1^{er} avril dernier, l'OIBT a relancé son mécanisme de surveillance indépendante du marché du bois dans le cadre du FLEGT (SIM). Le mécanisme SIM sert à effectuer, à l'aune d'une série d'indicateurs, le suivi des répercussions des Accords de partenariat volontaire (APV) conclus dans le cadre du Plan d'action FLEGT sur le commerce et les marchés du bois au sein des pays partenaires et de l'Union européenne (UE). Cette année, les activités menées au titre de ce mécanisme consisteront essentiellement à actualiser l'analyse des flux commerciaux chez les pays partenaires afin d'y incorporer les chiffres de 2015 et de 2016, et à poursuivre le suivi du marché dans les quatre pays antérieurement couverts (Allemagne, Ghana, Espagne et Royaume-Uni), ainsi qu'à préparer les études exploratoires additionnelles prévues en Indonésie, Belgique, France, Italie et aux Pays-Bas. Seront plus particulièrement privilégiés les travaux en Indonésie, sachant qu'il s'agit du premier pays à avoir exporté dans l'UE des produits bois porteurs d'une autorisation FLEGT. Les sept pays de l'UE que couvre désormais le mécanisme SIM représentent 90 pour cent environ des importations de produits bois tropicaux de l'UE en provenance de pays partenaires d'un APV.

La nouvelle Consultante principale, M^{me} Sarah Storck, et l'Analyste technique et marchés SIM, M. Rupert Oliver, parachèvent actuellement les rapports annuels 2015-2016 sur le mécanisme SIM tandis qu'ils s'emploient à réactiver le réseau de correspondants SIM et à l'élargir. Un site web et des bulletins d'information trimestriels dédiés au mécanisme SIM sont également en préparation.

Au nombre des premières réalisations figurent le Rapport de référence sur le mécanisme SIM, qui contient une analyse de la production de bois dans les pays partenaires d'un APV durant la période 2004-2014 ainsi que des flux commerciaux depuis les partenaires d'un APV en direction de l'UE et d'autres régions pour cette même période. Y figurent également les études exploratoires initiales sur les marchés concernant le Ghana, pays partenaire d'un APV, ainsi que l'Allemagne, l'Espagne et le R.-U. dans l'UE. L'ensemble des rapports et données se rapportant au mécanisme SIM sont disponibles sur le [site web de l'OIBT](#).

Le mécanisme SIM est un projet pluriannuel supervisé par l'OIBT et financé par l'UE qui a pour objet d'accompagner la mise en œuvre des APV signés entre l'UE et les pays fournisseurs de bois. Les APV constituent un élément crucial du Plan d'action relatif aux réglementations forestières, à la gouvernance et aux échanges commerciaux (FLEGT) de l'UE, lequel définit la politique de l'UE destinée à favoriser l'exploitation forestière licite et le commerce de bois porteurs d'une autorisation légale.

Les postes de correspondant national SIM sont actuellement ouverts à candidature dans les pays suivants: [Indonésie](#), [Belgique](#), [France](#), [Italie](#) et [Pays-Bas](#).